

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 32MCF0833 (4394) – profil : Science des surfaces et réactivité – vers l'interface solide/liquide, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Virginie MARRY, Professeur des universités (Présidente)

Sophie CARENCO, Chargée de recherche

Xavier CARRIER, Professeur des universités

Sophie CASSAIGNON, Maître de conférences

Thibaud CORADIN, Directeur de recherche

Jessem LANDOULSI, Maître de conférences

Georges ONA-NGUEMA, Maître de conférences

François ROCHET, Professeur des universités

Membres externes

Valérie BRIOIS, Directrice de recherche

Yann CHEVOLOT, Directeur de recherche

Bruno DOMENICHINI, Professeur des universités

Christine DUPONT-GILLAIN, Chargée de recherche

Emilie GENIN, Maître de conférences

Sophie LE CAER, Chargée de recherche

Nadine MILLOT, Professeur des universités

Bénédicte PRELOT, Chargée de recherche

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délégation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières

Jean CHAMBAZ
Jacques MALENFANT